

Questions orales

Selon des articles parus récemment dans les journaux, la représentante américaine du Commerce extérieur aurait menacé, de façon implicite, d'imposer en guise de représailles un droit sur le contreplaqué canadien exporté aux États-Unis. Elle aurait dit ceci, et je cite:

Malheureusement, l'histoire a prouvé que notre gouvernement se doit d'adopter une attitude inflexible s'il veut en arriver à un règlement juste de ses différends avec les Canadiens en ce qui concerne le bois d'oeuvre.

Le ministre a-t-il examiné de près cette question? Verra-t-il à ce que le Canada ne se laisse pas intimider par les Américains dans le cas du contreplaqué comme il l'a été dans le cas de la surtaxe sur le bois d'oeuvre?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, ça ne sert à rien que le député se mette à trembler chaque fois qu'un Américain parle des échanges commerciaux avec le Canada. Je veux lui communiquer certains faits pour qu'il arrête de s'en faire autant à ce sujet.

Nous avons supprimé la surtaxe, ce qui a déjà eu un effet très positif sur l'économie canadienne. Nous avons très bien présenté nos arguments. Nous ne croyons pas que les Américains puissent avoir une réponse valable. Dieu merci nous avons le groupe binational pour faire respecter notre décision.

* * *

LA SANTÉ

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Lors d'une réunion tenue à Winnipeg, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé ont maintenu les normes prévues dans la Loi canadienne sur la santé, y compris l'interdiction du ticket modérateur.

La Colombie-Britannique n'a pas envoyé son ministre de la Santé à cette importante réunion, et le premier ministre de cette province continue de préconiser le ticket modérateur.

Le ministre fédéral de la Santé a-t-il dit au premier ministre de la Colombie-Britannique qu'il ne tolérera pas qu'on impose le ticket modérateur dans cette province?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne veux pas faire de commentaires sur les déclarations du premier ministre d'une province où il y aura bientôt des élections.

Je veux répéter ce que j'ai dit à Winnipeg. Fondamentalement, nous nous opposons bien sûr au ticket modérateur. À ma connaissance, il n'est imposé nulle part au

Canada actuellement. Il n'y a donc aucune raison de dire que nous prendrons des mesures à cet égard. Toutefois, si la situation change, je prendrai mes responsabilités.

• (1440)

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La réduction des paiements versés aux provinces et territoires au titre du Financement des programmes établis continue de nuire à leur capacité de respecter les normes prévues dans la Loi canadienne sur la santé.

Le gouvernement fédéral a-t-il assuré aux ministres de la Santé, à la réunion tenue récemment, qu'il rétablirait et maintiendrait le financement des soins de santé?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis enchanté que le député ait cité ce qui s'est dit à Winnipeg. Cependant, il lui manque une partie de la déclaration, qui disait que nous devrions tenir compte de la situation financière du pays. Cela faisait aussi partie de la déclaration des ministres de la Santé.

* * *

L'INDUSTRIE AÉRIENNE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre des Transports. Malheureusement, nous devons nous rendre à l'évidence que l'industrie aérienne du Canada est en chute libre à cause des effets conjugués de mesures gouvernementales comme la déréglementation ou la politique «Cieux ouverts», les taux d'intérêt élevés et la surévaluation du dollar.

Étant donné que nos deux principaux transporteurs aériens nationaux, Air Canada et Canadien, continueront de se débattre pour survivre à défaut d'importantes concessions du gouvernement fédéral, le ministre peut-il nous dire quelles mesures le gouvernement envisage dans l'immédiat pour aider notre industrie aérienne et pour protéger les dizaines de milliers d'emplois qui en dépendent au Canada?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait sans doute qu'Air France n'est pas une société aérienne canadienne et qu'elle a dû faire de nombreuses mises à pied la semaine dernière. Il sait probablement aussi que les quatre ou cinq sociétés aériennes américaines qui ont dû faire de même ne sont pas d'origine canadienne. L'industrie aérienne dans le monde entier connaît une période très difficile en ce moment, d'abord à cause de la guerre du Golfe de l'an dernier, puis à cause de l'augmentation effarante des prix du carburant et de la réduction du nombre de voyageurs à l'heure actuelle.